

Commission 1 - Finances, statuts et évaluation des politiques publiques

➤ **Thématiques traitées par la commission :**

- Gestion budgétaire et financière (actes budgétaires, prospective financière, ressources financières et articulation avec l'exercice des compétences).
- Evolutions statutaires, dans le prolongement du contrôle en cours de la Chambre Régionale des Comptes (CRC).
- Evaluation des politiques publiques.

➤ **Missions de la commission :**

- La commission examine les documents programmatiques (Prospective, orientations budgétaires), les décisions budgétaires (Budget primitif, décisions modificatives, compte administratif), les délibérations ayant une implication financière (Contributions des adhérents, délégation de services publics, etc...).
- Elle examine toutes les propositions visant à améliorer la qualité des informations comptables et financières, le cas échéant en lien avec les autorités de contrôle.
- Elle pilote une réflexion sur l'évaluation des politiques publiques portées par le SYANE (outil et méthode) et sa mise en œuvre.

➤ **Enjeux :**

- Veiller à la mobilisation des ressources financières au service du développement du Syndicat (accroissement des moyens humains, des projets, des compétences).
- Faire évoluer les statuts du Syndicat en clarifiant les périmètres de compétences, en précisant les relations avec ses adhérents et en garantissant des contributions équilibrées au financement des projets et des services proposés par le Syndicat.
- Installer et partager une culture du pilotage de gestion.

➤ **Interlocuteurs techniques de la commission :**

- Référents : Direction des Ressources et Moyens (Joël LOUVEAU - DGA), Direction des Finances (Elisabeth ASSIER – Directrice).

➤ **Etat des lieux / Chiffres-clé :**

- Sur le plan budgétaire :
 - Un budget principal en M14 (nomenclature des communes et EPCI) d'un montant de 35,5 M€ en fonctionnement et 70 M€ en investissement,
 - Un budget annexe (M4) dédié au projet du Très haut débit, (8 et 33,5 M€),
 - Un budget annexe (M4) dédié aux réseaux de chaleur, de 1,5 M€ (inv.).
- Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes au stade du rapport provisoire portant plus particulièrement sur les statuts (compétences), la gestion financière, l'éclairage public (pour alimenter un rapport thématique régional).
- Prochaine réorganisation de la Direction des Finances, dans la continuité du renforcement des fonctions support initié par un projet dénommé « SYANE 2020 », doublé du nécessaire remplacement du logiciel de gestion financière.

Commission 2 - Ressources humaines et administration générale

➤ **Thématiques traitées par la commission :**

- Gestion des ressources humaines, en lien avec les instances paritaires (Comité technique, Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail),
- Modernisation du fonctionnement interne (procédures, dématérialisation, développement durable et qualité de vie au travail),
- Moyens généraux, en particulier les questions ayant trait aux locaux du SYANE.

➤ **Missions de la commission :**

- La commission examine l'ensemble des lignes directrices de gestion RH (GPEC, recrutements, formations, temps de travail, rémunération, égalité professionnelle, etc..., orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours), les questions liées aux évolutions d'effectifs et l'organisation des services.
- Elle réfléchit et se prononce sur les projets de modernisation des outils (dématérialisation, travail à distance, etc...), méthodes (optimisation des procédures) et les questions relevant des moyens généraux, comme l'acquisition et la gestion de surfaces de bureaux supplémentaires.

➤ **Enjeux :**

- Garantir la bonne organisation des services et la fluidité des relations avec les différentes instances.
- Rendre le Syndicat exemplaire et attractif sur les questions transversales propres au RH (formation, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, lutte contre les discriminations, santé et sécurité au travail, etc...).
- Veiller à la sécurité des moyens (humains du point de vue sanitaire, informatiques, techniques).

➤ **Interlocuteurs techniques de la commission :**

- Référents : Direction des Ressources et Moyens (Joël LOUVEAU - DGA), Direction des Ressources Humaines, Direction des Finances (Elisabeth ASSIER - Directrice des 2 secteurs), Direction des Systèmes d'Information (Brice GAL - Directeur).

➤ **Etat des lieux / Chiffres-clé :**

- Actuellement 90 agents, avec un rythme de recrutement élevé depuis plusieurs années (doublement des effectifs en 6 ans) et des perspectives de croissance à court et moyen terme. Un effectif plutôt jeune et diplômé (un tiers de cadres A).
- Une réorganisation récente (projet dénommé « SYANE 2020 »), en cours, pour soutenir l'accroissement des compétences et des projets. 3 directions opérationnelles (travaux, énergie, numérique) et une direction des services fonctionnels (Finances, RH, systèmes d'information, moyens généraux).
- Un impact prévisible majeur sur les méthodes de travail avec le remplacement de logiciels de gestion (finances, marchés, RH, suivi des opérations de travaux) courant 2021.
- L'acquisition de surfaces de bureaux supplémentaires (face au siège actuel) par l'intermédiaire d'une VEFA.

Commission 3 - Services publics de l'énergie

➤ **Thématiques traitées par la commission :**

- Distribution publique d'électricité, de gaz, fourniture d'énergies, E-born et service de recharge.
- Relations avec les opérateurs : enedis, edf, grdf, SPBR1 (délégataire E-born), fournisseurs d'énergie.
- Travaux de la commission : contrôle des opérateurs, comptes rendus annuels d'activité des opérateurs, compte rendus annuels de contrôle, tarification des services et relations aux usagers, développement et adaptation des services (programmation pluriannuelle des investissements, schémas directeurs d'investissements sur les réseaux, de développement des infrastructures de recharges ouvertes au public), développement de la desserte en gaz, adaptation et négociation des contrats de délégation, achats groupés d'énergie.
- Relation avec les communautés de travail associées : Territoire d'énergies (TEARA), Fédération Nationale des syndicats d'énergie (FNCCR), Association nationale pour le développement de la mobilité électrique (AVERE).

➤ **Missions de la commission :**

- La commission est un lieu de suivi et d'étude des questions qui la concernent.
- Elle émet un avis ou une orientation sur l'engagement du SYANE dans les décisions qui touchent à l'équilibre des contrats de service public. Elle relaye sa contribution auprès des partenaires locaux et nationaux.
- Un rôle spécifique est dévolu à certains membres de la Commission ou au Vice-Président :
 - Représenter le SYANE lors des Conférences départementales « loi NOME » sur les investissements, les audits de concessions, les journées d'études FNCCR et AVERE.
 - Membre des Comités de Pilotage des projets : E-born.

➤ **Enjeux :**

- Garantir la bonne organisation de la distribution d'électricité, de gaz, d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques, de fourniture d'énergie en tant que services publics locaux organisés par le SYANE.
- Veiller à l'équilibre des contrats de concession et leur cohérence avec les enjeux énergétiques des territoires.
- Veiller à maintenir les conditions d'un développement coordonné des réseaux d'énergie et des services publics adossés à ces réseaux.
- Contribuer à faire du SYANE un acteur investi dans sa mission d'autorité concédante, en capacité de garantir des services publics adaptés aux besoins des usagers et du territoire.

➤ **Interlocuteurs techniques de la commission :**

- Direction Energie (Marion Renoir - Directrice, Cécile Mallet - Cheffe de service Concessions et développement des réseaux, Emilie Forster - Ingénieur Mobilité).

➤ **Etat des lieux / Chiffres-clé :**

- 10 000 km de réseaux d'énergie, 5 500 GWh distribués, 480 000 usagers (points de livraison ou consommation).
- 145 bornes de recharge en Haute-Savoie, 1000 dans le réseau E-Born, 11 Syndicats d'énergie.

Commission 4 - Maîtrise d'Ouvrage sur les réseaux « Energie »

➤ **Thématiques traitées par la commission :**

- Investissements au titre du « Programme Principal » de travaux (= réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public, enfouissements coordonnés Télécom).
- Exercice de la Maîtrise d'ouvrage relative aux travaux portant sur les réseaux secs.
- Politique de sécurité sur les chantiers.
- Financements (fonds FACé...) et règles de participations financières du Syndicat.
- Veille technique, réglementaire et normative (sécurité, Contrôles techniques, ...).

Nota : « hors champ » de la Commission : travaux du programme RIP THD en fibre optique.

➤ **Missions de la commission :**

- La Commission établit des propositions au titre du Programme Principal (propositions d'inscription au budget, propositions d'évolution de taux de participation du Syndicat...).
- Elle se prononce sur des évolutions de procédures / de pratiques en matière de Maîtrise d'ouvrage du Syndicat (adaptation de la commande publique associée au Programme Principal, modernisation des échanges avec les communes et intercommunalités, pratiques en matière de Sécurité...).
- Elle réfléchit aux orientations stratégiques qui permettraient d'asseoir l'intervention du Syndicat en matière de réseaux secs.

➤ **Enjeux :**

- Investir sur les réseaux secs du Département pour leur développement/amélioration des services publics associés (à l'attention des usagers) ainsi que pour accompagner les politiques d'aménagement des territoires des collectivités locales.
- Pérenniser les financements associés.
- Assurer une maîtrise d'ouvrage efficiente (adaptabilité, mutualisation des moyens internes, pratiques plus orientées développement durables...).

➤ **Interlocuteurs techniques de la commission :**

- Référents : Direction Technique (R. VIVIAN),
- Travaux Réseaux « Energie » (A. KHAY).

➤ **Etat des lieux / Chiffres-clé :**

- En 2019, le Programme Principal de Travaux s'élevait à 24 M€.
- Les investissements portant sur l'éclairage public sont soutenus auprès des communes et intercommunalités (50% du Programme principal).
- Les investissements portant sur le réseau de distribution publique d'électricité sont fortement baissiers depuis plusieurs exercices (répartition de maîtrise d'ouvrage et modification des équilibres communes rurales/urbaines, capacités financières des communes...).

Commission 5 - Réseaux numériques (fixe et mobile)

➤ **Thématiques traitées par la commission :**

- Réseau en fibre optique du SYANE
 - Programmation et suivi général du projet sur toutes ses composantes.
 - Gestion de la délégation de service public du réseau.
 - Avancement des travaux de déploiement et gestion des marchés publics.
 - Suivi des équilibres financiers du projet.
- Réseaux mobiles
 - Programme « NewDeal Mobile » : identification des zones mal couvertes, méthodologie de priorisation des zones à améliorer.
 - Espace d'échange sur les réseaux mobiles (rôle des maires, 5G...)
- Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN).

➤ **Missions de la commission :**

- La commission est un lieu de suivi, d'étude, et d'orientation des actions du SYANE sur les questions qui la concernent. Elle est force de proposition et éclaire le Comité Syndical par les avis qu'elle émet.
- Elle est un relais auprès des autres élus du SYANE, des adhérents et des partenaires locaux et nationaux.
- Elle représente le SYANE dans les instances externes : AVICCA, équipe NewDeal...

➤ **Enjeux :**

- Veiller au bon positionnement du SYANE sur les sujets de la commission.
- Veiller à la bonne marche du projet de réseau d'initiative public très haut débit en fibre optique.
- Veiller au bon positionnement du SYANE dans le programme NewDeal Mobile et sur les sujets de la téléphonie mobile.
- Faire du schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Haute-Savoie (SDTAN) un outil commun de réflexion et d'orientation sur les réseaux numériques fixes et mobiles.
- Bâtir un socle de connaissance sur les enjeux et contraintes de l'aménagement numérique et les actions du SYANE. Pouvoir les expliquer et les défendre dans les territoires.

➤ **Interlocuteurs techniques de la commission :**

- Référent : Directeur de la direction Numérique (Olivier SOULAS).
- Contributeurs internes principaux : Chef de Projet du RIP (Julien GATINET), Responsable des travaux RIP (Bruno RACAT), Direction des Finances (Elisabeth ASSIER – pour le suivi financier du RIP).

➤ **Etat des lieux / Chiffres-clé :**

- Réseau très haut débit en fibre optique : budget total estimé à 300M€ hors coûts de raccordements, 43% des investissements du SYANE en 2019, double enjeux : activité économique et particuliers. Augmentation des sollicitations liées aux réseaux mobiles.

Commission 6 - Eclairage public et urbain

➤ **Thématiques traitées par la commission :**

- Politiques d'interventions du SYANE en matière d'Eclairage Public et Urbain (Programme « EPURE », Schéma Lumière, expérimentations, expertise...) auprès des communes et intercommunalités membres.
- Eclairage public « intelligent » et Ville du « futur ».
- Maitrise d'ouvrage en Etudes d'aide à la décision et travaux de Gros Entretien et Rénovation (GER) en Eclairage Public / Maitrise d'œuvre sur les travaux GER.
- Exercice de la compétence Exploitation/Maintenance : activité, évolutions, développement...
- Financements et règles de participations financières du Syndicat au titre de la compétence Eclairage public.
- Veille technique/ réglementaire dans le domaine de l'Eclairage extérieur.

➤ **Missions de la commission :**

- La Commission évalue l'exercice de la compétence optionnelle Eclairage public et établit des propositions en lien avec des décisions à intervenir auprès du Comité Syndical (évolution de taux de participation ...).
- Elle se prononce sur les modalités techniques et financières liées à la compétence Exploitation-Maintenance de l'éclairage public pour les communes et/ou intercommunalités ayant transféré cette compétence (évolution des modalités...).
- Elle réfléchit aux orientations stratégiques et évolution des pratiques du Syndicat en matière d'éclairage public et urbain (adaptations de l'éclairage à la Ville du « futur », rapport Chambre Régionale des Comptes...).

➤ **Enjeux :**

- Positionner l'Eclairage public et urbain dans les réflexions de territoires au sein des communes et intercommunalités (approche selon une compétence statutaire et/ou selon des politiques sectorielles telles que l'énergie ainsi que les nuisances lumineuses).
- Moderniser/renouveler/adapter le parc Eclairage public des communes et intercommunalités par l'Investissement.
- Promouvoir et développer une gestion de service public en Exploitation/Maintenance efficiente.
- Pérenniser les financements associés.

➤ **Interlocuteurs techniques de la commission :**

- Référent : Direction Technique (Raphaël VIVIAN),
- Services concernés : Eclairage Public (Anne GIZARD).

➤ **Etat des lieux / Chiffres-clé :**

- Le programme EPURE comme référentiel de la politique Eclairage public du SYANE.
- 215 Communes qui ont transféré la compétence Eclairage public dont 34 en compétence complète : Investissement et Exploitation-Maintenance.
- Prise en compte des conclusions du rapport CRC à venir sur la thématique de l'Eclairage public.

Commission 7 - Energies renouvelables

➤ **Thématiques traitées par la commission :**

- Politiques d'interventions du SYANE dans le domaine des Energies renouvelables auprès des communes et intercommunalités membres.
- Etudes de faisabilité et d'aide à la décision dans le domaine des Energies renouvelables.
- Prospective, Faisabilité et Réalisation de projets en Energies renouvelables rattachés à la SEM SYAN'Enr.
- Compétence « Chaleur et froid » :
 - Faisabilité et Réalisation de projet réseaux de Chaleur intervenant dans le champ de transfert de compétence « Chaleur et Froid ».
 - Exercice de la compétence « Chaleur et Froid » par la Régie SYAN'Chaleur.
- Montage et réalisation de projets d'électrification de sites isolés (disposition du Contrat de concession ENEDIS).
- Veille technique/ réglementaire et normative dans le domaine des Energies renouvelables.

➤ **Missions de la commission :**

- La Commission établit des propositions en lien avec des décisions à intervenir auprès du Comité Syndical (évolution de taux de participation...) dans les thématiques précitées.
- Elle donne son avis sur certains dossiers intéressant la SEM SYAN'Enr et/ou la régie SYAN'Chaleur.
- Elle réfléchit aux orientations stratégiques du Syndicat en matière d'énergies renouvelables.

➤ **Enjeux :**

- Développer la production d'énergie à base d'énergies renouvelables au sein des communes et intercommunalités.
- Promouvoir les réseaux publics de « Chaleur et froid » à partir d'énergies renouvelables dans le département de la Haute-Savoie.
- Mobiliser et pérenniser des financements associés.

➤ **Interlocuteurs techniques de la commission :**

- Référent : Direction Technique (Raphaël VIVIAN),
- Services concernés : Energies renouvelables (Fabien CHALLEAT).

➤ **Etat des lieux / Chiffres-clé :**

- Service « Enr » du Syndicat comme support pour le développement des activités de SYAN'Enr (énergies renouvelables hydrauliques / photovoltaïques) et SYAN'Chaleur.
- 3 communes ont transféré la compétence optionnelle « Réseaux de chaleur » et projets nouveaux en perspective.
- Exploitation d'un « premier réseau Chaleur » alimenté par une chaufferie « Bois » sur l'exercice 2021 (facturation auprès d'usagers...).
- 1 site « isolé » (éligible FACé) par an en moyenne.

Commission 8 - Maîtrise de l'énergie, transition énergétique

➤ **Thématiques traitées par la commission :**

- Dispositifs de soutien technique et financier (service mutualisé de conseil en énergie, audits et diagnostics énergétiques, collecte des Certificats d'Economie d'Énergie, appels à projets du SYANE pour la rénovation énergétique, opérations de massification, autres programmes).
- Accompagnement à la planification énergétique (Plan Climat Air Énergie Territorial, plateforme Web SYMAGINER, Schémas Directeurs de l'Énergie).
- Projets d'infrastructures de mobilité propre (électrique, Gaz Naturel pour Véhicules, Hydrogène décarboné, autoconsommation) et nouvelles solutions de mobilités (mobilité lacustre, vélo, auto-partage, co-voiturage).
- Relations avec les communautés de travail : AMORCE, ADEME, AURAE, ATMO.

➤ **Missions de la commission :**

- La commission est un lieu de suivi et d'étude des questions qui la concernent.
- Elle émet un avis ou une orientation sur l'engagement du SYANE dans des projets en matière de maîtrise de l'énergie et de transition énergétique avant délibération par les assemblées.
- Elle relaye sa contribution auprès des partenaires locaux et nationaux.
- Un rôle spécifique est dévolu à certains membres de la Commission ou au Vice-Président :
 - Présider la Commission consultative Paritaire de l'énergie prévue par la loi TeCV.
 - Membre des Comités de Pilotage de projets : *programme ACTEE2 (action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique), Schéma Directeur Énergie du Grand Annecy.*
 - Présider le jury des appels à projets du SYANE.

➤ **Enjeux :**

- Garantir l'adéquation entre les attentes du territoire en matière de maîtrise de l'énergie/transition énergétique, et les services et projets proposés par le Syndicat, dans un objectif de mutualisation des actions, de l'expertise et des ressources financières.
- Veiller aux moyens de financement de la politique du SYANE en matière de maîtrise de l'énergie et transition énergétique, à la cohérence de l'organisation interne.
- Contribuer à faire du SYANE un acteur stratégique et opérationnel de la réduction des consommations d'énergie, de la rénovation énergétique, de l'amélioration de la qualité de l'air, des nouvelles mobilités en Haute-Savoie, avec une approche intégrée de l'ensemble de ces thématiques.

➤ **Interlocuteurs techniques de la commission :**

- Référents : Direction Énergie (Marion Renoir - Directrice, Cécile Pourraz - Cheffe de service Maîtrise de l'Énergie, Marie Jaillot - Ingénieur Mobilité).

➤ **Etat des lieux / Chiffres-clé :**

- 45 collectivités adhérentes au service de Conseil en Énergie, avec un rythme d'adhésions soutenu (doublement en 3 ans) et des perspectives de croissance court terme.
- 9 intercommunalités accompagnées par le SYANE dans la réalisation de leur Plan climat air énergie territoire depuis 2018.
- Des financements nationaux à mobiliser pour accompagner les projets du SYANE et de ses adhérents.
-

Commission 9 - Territoires intelligents et usages numériques

➤ **Thématiques traitées par la commission :**

- Plan « Ecole Numérique » (accompagnement de proximité et mutualisation pour les équipements, les réseaux et la maintenance scolaires - partenariat avec l'Académie).
- Mutualisation de la modélisation de très grande précision de la voirie et des villes : **Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS), Référentiel Très Grande Echelle 3D (RTGE 3D « Street View » public et souverain).**
- Définition d'une stratégie d'accompagnement des adhérents. Sujets identifiés :
 - Services mutualisés d'accompagnement numérique pour les adhérents
 - Stockage/backup/archivage mutualisé
 - Réseaux de vidéo surveillance
 - Accompagnement à la sécurité et souveraineté des données
 - Socle d'outils mutualisés (visio, bureau numérique des élus...)
 - Achats mutualisés de services numériques (téléphonie mobile, accès internet...)
 - Open data
 - Médiation numérique
 - Territoires Intelligents / Smart City
 - Appropriation du RTGE 3D par les services des collectivités
 - Réseaux de capteurs et chaîne de collecte/traitement/stockage des données
 - Indicateurs et tableaux de bord des territoires
 - Nouveaux outils et méthodes de relation au citoyens
 - La technologie au service de la transition énergétique et des autres enjeux des territoires.

➤ **Missions de la commission :**

- La commission est un lieu de suivi, d'étude, et d'orientation des actions du SYANE sur les questions qui la concernent.
- Elle est force de proposition et éclaire le Comité Syndical par les avis qu'elle émet.
- Elle est un relais auprès des autres élus du SYANE, des adhérents et des partenaires locaux et nationaux.
 - Elle représente le SYANE dans les instances externes : AVICCA, FNCCR (groupe de travail numérique et smart city)

➤ **Enjeux :**

- Etablir la feuille de route du SYANE sur cette thématique.
- Positionner le SYANE et la commission comme un outil départemental de réflexion et d'aide aux territoires sur les sujets liés aux services numériques et territoires intelligents.

➤ **Interlocuteurs techniques de la commission :**

- Référent : Directeur de la direction Numérique (Olivier SOULAS).
- Contributeurs internes principaux : Direction Numérique (Denis VIOLLET - Chargé de mission usages du numérique, et toutes les autres directions du SYANE (sujets transverses).

Commission 10 - Communication et Relations extérieures

➤ **Thématiques traitées par la commission :**

- Gestion de la communication, des relations extérieures (en lien avec la Direction Générale des Services et le service Communication) et des situations de crise informationnelle.
- Modernisation du discours, des supports et outils de communication permettant une bonne transmission de l'information.
- Evaluation et propositions des actions de communication.

➤ **Missions de la commission :**

- La commission examine l'ensemble des propositions (moyens, orientations générales, supports, outils, actions événementielles, etc.) visant à moderniser et améliorer l'efficacité de la communication du Syndicat à l'interne (agents et élus) et à l'externe (administrés, partenaires publics et privés, presse, population, etc.).
- Elle réfléchit et se prononce sur les orientations définies par la stratégie de communication du Syndicat et traduites opérationnellement par le plan de communication.

➤ **Enjeux :**

- Veiller au repositionnement de l'image du Syndicat comme acteur opérationnel au service des communes et intercommunalités de la Haute-Savoie.
- Veiller également à son intégrité sur les sujets provisoirement en contact direct avec les usagers finaux et les questions relevant de la communication, comme la construction et le déploiement du réseau public fibre optique.
- Faire évoluer la communication en développant un discours pédagogique afin d'expliquer la mission du Syndicat, ses compétences et son périmètre d'intervention.
- Mettre en valeur les projets au service des politiques des territoires.
- Garantir une adéquation entre la politique de développement du Syndicat, ses besoins en matière de communication et les moyens dédiés pour les atteindre.

➤ **Interlocuteurs techniques de la commission :**

- Référents : Direction Générale des Services (Jean-Pierre SCOTTON - DGS), Service Communication (Stéphane BAILLY - Chef de service).

➤ **Etat des lieux :**

- La nouvelle identité visuelle du Syndicat est issue de la stratégie de communication et du plan de communication associé qui ont été validés fin 2019, suite à un travail initié en 2018 avec l'agence Epiceum et effectué en concertation avec des élus et agents. La totalité des supports de communication est à mettre à jour.
- Pour suivre le rythme des recrutements du Syndicat et rendre accessibles les informations techniques et utiles des différents pôles, une réflexion est en cours afin de définir les grands axes de la communication interne et les moyens nécessaires pour y parvenir.
- Conseils et co-pilotage de Syan'Chaleur, Syan'EnR et du réseau Eborn afin de définir et créer les supports et actions de communication adaptés à leurs missions.